

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 11 avril 2008

**Votation fédérale du 1er juin 2008**

### **Mots d'ordre libéraux : 3 x NON !**

L'Assemblée des Délégués du Parti libéral vaudois s'est réunie dans la soirée du 10 avril 2008 à Morges pour arrêter la position du parti sur les objets de la votation fédérale du 1<sup>er</sup> juin 2008 :

#### **Initiative populaire « pour des naturalisations démocratiques » - NON**

M. Pierre-Yves Rapaz, Député UDC de Bex, a mis en exergue la forte augmentation des naturalisations au cours des 15 dernières années et appelé à confier cet acte politique au peuple. Pour sa part, M. Jacques-Simon Eggly, ancien Conseiller national libéral, a souligné que la naturalisation est un acte suffisamment important que pour refuser de le fonder sur des décisions arbitraires, non sujettes à recours et non-conformes aux engagements internationaux. Ses arguments ont convaincu les Délégués libéraux qui se sont très majoritairement prononcés contre cet objet (49 non, 11 oui, 7 abstentions).

#### **Article constitutionnel « qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie » - NON**

Selon M. Nello Castelli, délégué aux relations publiques de Santésuisse, l'article constitutionnel évoqué constitue une garantie pour le patient - celle du financement, de la solidarité, de la liberté de choix notamment - et n'implique aucune réduction du catalogue de prestations. C'est toutefois par l'argumentation de M. Amédée Genton, spécialiste en chirurgie opposé à cet article constitutionnel, et de plusieurs médecins libéraux présents qu'une courte majorité de Délégués libéraux a été convaincue (32 non, 27 oui, 9 abstentions). La volonté de ne pas inscrire dans la Constitution un texte qui devrait pouvoir évoluer avec la société et la crainte de voir les financements hospitaliers échapper au pouvoir politique furent déterminantes dans la pesée d'intérêts opérée lors du riche débat relatif à cet objet.

#### **Initiative populaire « souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale » - NON**

Le débat contradictoire sur cet objet a opposé M. Serge Beck, ancien Conseiller national libéral, à M. Eric Bonjour, Député UDC. Pour M. Beck, le gouvernement et le parlement doivent pouvoir assumer leurs rôles d'arbitre, de régulateur et de promoteur du débat démocratique ; les citoyens étant suffisamment critiques et responsables pour faire le tri parmi les informations qui leur sont transmises. M. Bonjour a quant à lui regretté les dépenses engendrées par la propagande gouvernementale et soutenu que l'initiative est de nature à donner une plus grande crédibilité au Conseil fédéral et à offrir à la démocratie directe de meilleures garanties. Préférant un système où l'information est parfois trop abondante à un système où elle est limitée, les Délégués libéraux ont très majoritairement pris position contre l'initiative (47 non, 9 oui, 5 abstentions).

---

#### **Contacts Presse :**

**Catherine Labouchère**, Présidente du PLV, tél. 079 626 10 62 – [labou@bluewin.ch](mailto:labou@bluewin.ch)

**Karin Devalte**, Secrétaire générale, tél. 079 702 30 15 - [k.devalte@liberal-vd.ch](mailto:k.devalte@liberal-vd.ch)